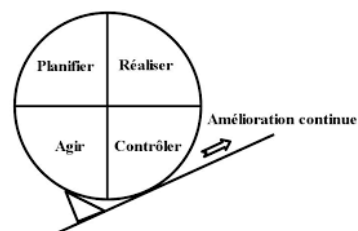


UNE DEMARCHE QUALITE VIVANTE !

MTVFormations répond à de réels et actuels besoins, et doit en conséquence pouvoir bénéficier d'une identification spécifique de ses compétences et conditions d'exercice lisible par tous.



17/08/17 : MTVFormations référencée sur DATADOCK : 6 critères et 21 indicateurs :

- L'identification précise des objectifs de la formation et son adaptation au public formé
- L'adaptation des dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation aux stagiaires
- L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement à l'offre de formation
- La qualification professionnelle et la formation continue des personnes chargées de formation
- Les conditions d'information du public sur l'offre de formation, ses délais et résultats obtenus
- La prise en compte des appréciations rendues par les stagiaires



26/03/18 : MTVFormations aussi référencée RP-CFI : sur les critères suivants :

Comprendre la globalité du processus de formation / Respecter la réglementation en vigueur / Adéquation des compétences des moyens techniques et humains aux actions de formation / Satisfaction des clients / Déontologie rigoureuse

« Les consultants formateurs indépendants sont à la formation ce que le tailleur sur mesure est à la confection : leur expertise spécifique répond aux demandes de formations « cousues mains »

28/12/2020 : Certification QUALIOPi avec ICPF : 7 critères et 32 indicateurs



atteste que

**VOBMANN MARIE
THERESE**

LD LE MATZ 35134 Coesmes France
Numéro de Déclaration d'Activité : 53350903535

est certifié



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

pour réaliser les actions concourant au développement des compétences de :
Formation

Programme de certification
Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019, Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national, Décret n° 2020-694 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle, Arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs, Arrêté du 7 décembre 2020 portant prolongation de la dérogation temporaire autorisant le rattachement d'un audit initial à distance, Guide de lecture du référentiel national qualité publié sur le site du Ministère du Travail et Programme de certification Qualiopi des OPCO de ICPF dans leurs domaines en vigueur.

CERTIFICAT B01024

Valide du 28/12/2020 au 27/12/2024 - Première émission le 28/12/2020
Vérifiable sur www.certif-icpf.org

Accréditation N° 5-0616, portée disponible sur www.cofrac.fr



François GALINOU
Président

45 boulevard Richard Wallace - 92800 Putaux France

Ce processus d'attribution rigoureux, normé, délivré pour une durée de 3 ans, obligatoire à partir de 2022, garantit que mes formations répondent aux besoins des commanditaires grâce à un système de gestion de la qualité efficace, selon un référentiel national unique **avec** 7 critères et 32 indicateurs :

- Les conditions d'information du public
- L'identification précise des objectifs des prestations
- L'adaptation aux publics bénéficiaires
- L'adéquation des moyens pédagogiques
- La qualification et le développement des connaissances et compétences des personnels
 - L'inscription et l'investissement du prestataire dans son environnement professionnel
 - Le recueil et la prise en compte des appréciations et des réclamations formulées par les parties prenantes aux prestations délivrées.

Ceci permet à mes commanditaires (EHPAD, Hôpitaux..) de pouvoir prétendre à une prise en charge financière via les OPCO/OPCA



UNE OFFRE DE FORMATION PRÉCISE et DES CONDITIONS DE RÉALISATION EXIGEANTES ET EVOLUTIVES :

Mes propositions d'actions de formations axées sur l'accompagnement pratique de proximité m'amènent à prioriser les interventions en intra-établissement pour favoriser l'ancrage des compétences acquises au plus proche des réalités de terrain.

1- Programmes de formations précis et détaillés :

- => Fiches programme P2-2
- => Proposition d'une action de formation en présentiel P1-2

2- Personnalisation des contenus de formation :

- => Questionnaire de recueil de données avec direction demandeuse P1-1
- => Questionnaire de pré formation stagiaire P1-5
- => Trame échanges avec direction P6-1
- => Compte rendu écrit de la formatrice P6-3

3- Volonté d'évaluations de l'impact des acquis de formation pour chaque apprenant (e):

- => Questionnaire évaluation individuel P6-2 « à chaud » à la fin de chaque formation
- => Questionnaire évaluation individuel P6-4, « à froid » à distance + 3 mois environ

4- Exigence d'accueil et d'accompagnement des stagiaires pour les formations in situ :

- => Livret d'accueil stagiaire P2-4
- => Attestation de fin de stage stagiaire P3-3

5- Exigence de contrôle de l'assiduité des stagiaires :

- => Liste stagiaire début de formation P1-4
- => Fiche d'émargement bi quotidienne P2-1

6- Ajustement des moyens pédagogiques :

- => Scénario pédagogique P2-3
- => Support pédagogique : P3-1 et P3-2
- => Pan d'action suite dysfonctionnement P6-6
- => Formulaire de réclamation P6-7

7- Maîtrise d'une expertise reconnue et actualisée :

- => Références clients P5-3
- => Démarche qualité vivante P6-9
- => Répertoire des procédures et fiches associées P6-8
- => Voir congrès / colloques / chargés de cours ou MTV participe sur www.mtvformations.fr P5-1
- => Formation continue : plan annuel de formation P6-10

8- Communication précise de mon offre de formation :

- => Fiches programme P2-2 accessibles directement sur mon site web www.mtvformations.fr
- => Conditions Générales de Vente P5-2
- => Fiche taux de satisfaction annuels P6-5
- => Convention de formation P1-3